



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

### ARRETE N° 2006-06-16-R-0191

commune(s) : Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : **Désignation des membres de la commission siégeant en jury pour la mission d'OPC pour l'aménagement des voiries de desserte du pôle de loisirs**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction financière et administrative

n° provisoire 11171

*Le président du conseil de la communauté urbaine de Lyon,*

Vu le décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant code des marchés publics ;

Vu les articles 25 et 74-II du code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 2006-04-07-R-0111 du 7 avril 2006 par lequel monsieur le président donne, à monsieur Maurice Charrier, délégation de signature ;

Considérant le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'attribution d'un marché d'ordonnancement, pilotage et coordination pour l'aménagement des voiries de desserte du pôle de loisirs du Carré de Soie sur les communes de Vaulx en Velin et Villeurbanne, par décision de la personne responsable du marché en date du 24 avril 2006 ;

Aux termes des articles 25 et 74-II-c du code des marchés publics, cette procédure nécessite la consultation d'une commission siégeant en jury ;

### **arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** - Outre les membres désignés en application de l'article 22 du code des marchés publics, sont désignées pour siéger au sein de la commission siégeant en jury, constituée selon les dispositions de l'article 25 du code des marchés publics,

- *les personnalités suivantes :*

. monsieur Bernard Genin, adjoint chargé des transports et du logement à la ville de Vaulx en Velin,

- *les personnes qualifiées suivantes* :

- . monsieur Claude Champalle, ingénieur dans le domaine de l'infrastructure,
- . monsieur Frédéric Agnesa, architecte,
- . monsieur Meilland, urbaniste,
- . monsieur Gilles Quirin, ingénieur infrastructures.

**Article 2** - Le directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, publié au bulletin officiel de la communauté urbaine de Lyon et transmis au représentant de l'Etat.

Lyon, le 16 juin 2006

Le président et, par délégation,  
le vice-président chargé de l'urbanisme et  
de la politique d'aménagement de  
l'agglomération,

Maurice Charrier.